

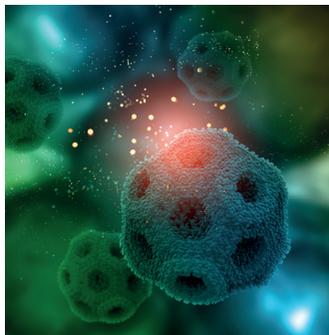
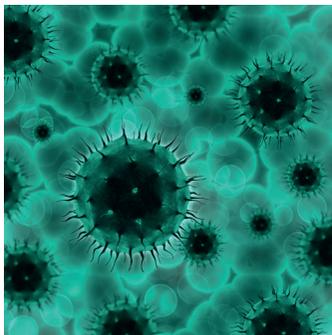
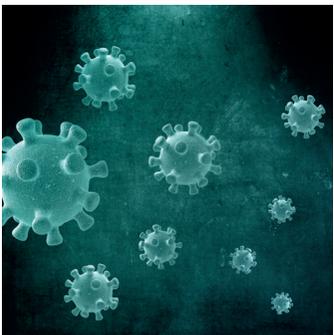


DÉSINFECTION ET COVID-19

Le COVID-19 se transmet directement **par l'intermédiaire de gouttelettes** émises lorsqu'une personne infectée parle, tousse, ou éternue. Mais aussi en lui serrant la main ou en l'embrassant et **en se touchant ensuite le visage**. Indirectement, par **contact d'un objet contaminé**: sur une surface dure non poreuse (acier ou plastique), le COVID-19 **pourrait survivre** de 24 à 72 heures, et jusqu'à **24 heures sur un tissu**.

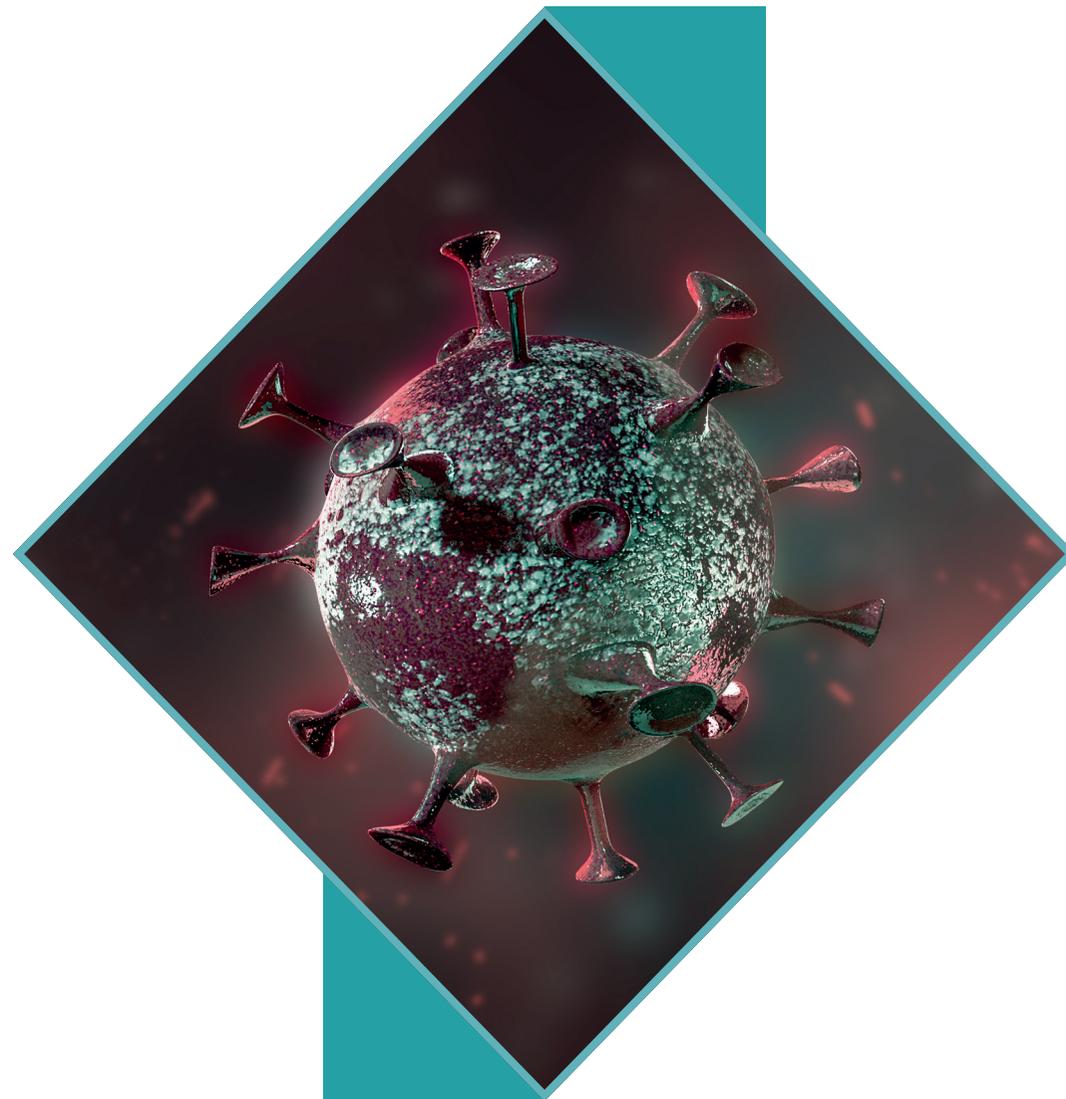
Le but des protocoles de désinfection n'est pas de supprimer tout risque d'infection par le COVID-19, **mais de le réduire en désinfectant les surfaces susceptibles** d'avoir été contaminées par **des personnes porteuses** de ce virus.

ATTENTION ! Une surface désinfectée peut à nouveau être contaminée après le traitement si les règles d'hygiène de base ne sont pas respectées (lavage des mains, port du masque...).



DÉSINFECTION VIRUS

**Bactéries, germes, virus
et autres micro-organismes
indésirables...**



CONTACTEZ-NOUS

**Devis gratuit et personnalisé, sans engagement !
Modalités et estimation rapide du coût de notre intervention.**

RDV rapide au 06 46 02 29 82

ou par email : contact@desinfectionvirus.fr

WWW.DESINFECTIONVIRUS.FR

AGRÉMENT CERTIBIOCIDE MINISTÈRE N°010313

**Relation de proximité et expertise professionnelle
depuis plus de 10 ans sur Paris et sa région !
24h/24, 7j/7 - Contactez-nous au 06 46 02 29 82**



L'HYGIÈNE, UNE VALEUR FONDAMENTALE

Le respect des règles d'hygiène est essentiel dans la vie professionnelle afin de limiter les risques d'apparition de maladies et de contamination au sein de l'entreprise. L'hygiène au travail repose à la fois sur **l'obligation de l'employeur** à fournir des installations saines (locaux, bureaux, vestiaires, sanitaires...), et sur **des comportements individuels** responsables (lavages des mains, port de masques, gants, vêtements de protection...).

La propreté d'un établissement contribue à la qualité de l'accueil, la satisfaction des salariés, collaborateurs et clients tout en reflétant **une bonne image de marque**.

L'environnement dans lequel évoluent les travailleurs, notamment les objets touchés (portes, claviers, téléphones...) constituent **le premier facteur de propagation** des bactéries, germes et virus.

Sources contaminantes insidieuses, car souvent invisibles : les défaillances dans **les mesures d'hygiène individuelle** maximisent le risque direct de transmission et **contamination collective**.

L'hygiène professionnelle de l'entreprise est donc capitale pour **la santé de tous** et pour maintenir une ambiance de travail agréable dans un lieu constant d'interaction sociale et d'échange.



LA DÉSINFECTION, UNE EXIGENCE D'HYGIÈNE MAXIMALE

Le but de la désinfection est **de réduire** constamment le nombre de germes et **d'éliminer** les agents et micro-organismes pathogènes sur les surfaces et les lieux potentiellement infectés.

L'intensité et la fréquence d'intervention dépendent directement des risques directs de contamination selon trois critères :

- ☑ **La désinfection préventive**, pour assurer l'hygiène quotidienne.
- ☑ **La désinfection ciblée**, en présence de contaminations visibles ou spécifiques.
- ☑ **La désinfection obligatoire**, dans le cadre des mesures ordonnées par les autorités gouvernementales.

Il ne faut pas confondre désinfection et nettoyage ! Tout protocole de désinfection nécessite d'abord le passage d'une société spécialisée dans le nettoyage, avant tout traitement spécifique.

La désinfection consiste à améliorer la qualité de vie au quotidien grâce à une action :

- ☑ **Bactéricide**, pour détruire les bactéries.
- ☑ **Virucide**, pour tuer les virus.
- ☑ **Fongicide**, pour éliminer les moisissures, les spores ou les champignons.

UN ÉQUIPEMENT DÉDIÉ POUR TOUT DÉSINFECTER



Gants et combinaison

Faciles à mettre et à enlever pour intervenir rapidement en toute sécurité.



Masque de protection

Intégral à cartouches A2B2P3 résistant aux projections et aux produits chimiques.



Nébuliseur et virucide

Pour la désinfection des surfaces par voie aérienne (nébulisation) ou par contact (application directe).



Sacs plastiques

Pouvant être fermés pour le recueil du matériel jetable (gants, combinaison, lingettes) après traitement.

LIEUX D'INTERVENTION

Professionnels agréés, nous intervenons en fonction de vos disponibilités (soirs, nuits, week-ends) pour ne pas impacter votre activité.



Secteur public

Crèches, écoles, hôpitaux, mairies...



Entreprises privées

Bureaux, dépôts, locaux, magasins...



Espaces communs

Sanitaires, vestiaires, lieux de passage...



Transports

Ambulances, bus et cars, taxis, VTC...

FAITES DE LA DÉSINFECTION UNE PRIORITÉ D'ACTION !

Traitement ponctuel, passages récurrents, contrat mensuel, trimestriel ou annuel : des solutions d'hygiène durables existent pour votre établissement.



LA DÉSINFECTION DES SURFACES

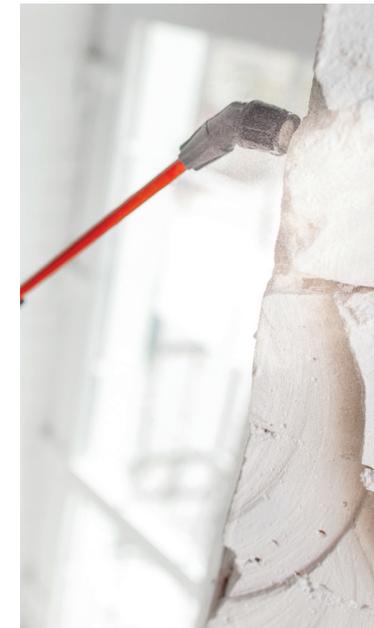
Toutes les surfaces susceptibles d'avoir été touchées fréquemment par différentes personnes (salariés, clients, public) doivent être traitées **par pulvérisation de virucide** sur les grandes surfaces ou par **application directe** avec un papier absorbant sur les petites surfaces (interrupteurs, poignées de porte...). Les sols devront être traités avec **un produit désinfectant virucide**.

Le mode opératoire s'applique une fois que les surfaces sales auront été **préalablement nettoyées** avec un détergent par une société de nettoyage. La fréquence dépend **du taux de fréquentation** et **des recommandations** des autorités sanitaires.

LA DÉSINFECTION DES VOLUMES

Le traitement des volumes se fait **par nébulisation de solutions virucides** pour répartir **les principes actifs** sur les murs, plafonds, sols et les endroits difficiles d'accès. L'intervention se fait en plaçant le nébuliseur dans le coin inférieur de la pièce, **en quadrillant la zone du fond vers la sortie**. Un litre de solution permet de traiter **250 à 350 m²**, pour une heure d'action.

La nébulisation est une alternative à la vaporisation directe, puisqu'elle n'endommage pas les surfaces traitées qui **sont imbibées d'une pluie fine de particules de produit**. La fréquence dépend du **taux de fréquentation** et **des recommandations** des autorités sanitaires.



À SAVOIR

Un délai minimum de 2 heures après notre intervention est recommandé pour pouvoir aérer et **de 4 heures** pour permettre aux personnes **de réinvestir les pièces et locaux**.